

LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



Il était une fois...

En 2007, le Grenelle de l'Environnement lançait la réflexion pour un dispositif ambitieux permettant à l'agriculture de se doter d'un système public de valorisation et reconnaissance environnementale : « **La Certification Environnementale des Exploitations Agricoles** ».

La promesse d'une agriculture vertueuse

La promesse de la Haute Valeur Environnementale, c'est une agriculture :

- Qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation,
- Qui limite au maximum les intrants (phyto, engrais, énergie, aliments extérieurs, etc.). Pour une agriculture à la fois autonome et peu dégradante pour les sols, l'eau, l'air.

Trois niveaux graduels vers la Haute Valeur Environnementale

Les niveaux 1 et 2 de la Certification Environnementale des Exploitations Agricoles présentent chacun un cahier des charges prenant la forme d'obligations à mettre en œuvre.

Le niveau 3 innove : il consiste en un outil de mesure des pratiques permettant d'évaluer la performance agro-écologique de l'exploitation dans son ensemble.

La certification couvre l'ensemble des activités de l'exploitation : culture, élevage et environnement des parcelles et des animaux.

Le niveau 3 est validé par des audits qui peuvent être gérés sur un plan collectif à l'échelle d'un territoire.

Le dispositif est 100% public, le cahier des charges (Plans de contrôle) et la liste des organismes certificateurs sont en accès libre sur le site du Ministère : <http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

L'agro-écologie : socle de la Haute Valeur Environnementale

Les exploitations de Haute Valeur Environnementale s'appuient sur les principes de l'agro-écologie :

- **Elles conçoivent des systèmes de production** qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes (Fertilité des sols, faune protectrice des cultures, couverts végétaux favorisant la vie des sols, prairies permanentes, etc.).
- **Elles assurent une production agricole** tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation du recours aux intrants, préservation de la ressource en eau).
- **Elles utilisent les éléments naturels** comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement (Couverts végétaux « Engrais verts », agroforesterie).
- **Elles favorisent de la diversité dans les systèmes de production** et restaurent une mosaïque paysagère diversifiée (diversification des cultures, rotations, implantation d'infrastructures agro-écologiques...).